

Kelou ar Vro

Meilleurz Voeux
2022



Comité de Jumelage
Loto

9

Dématérialisation
des actes d'urbanisme :
Mon guichet Urb@nisme
en un clic !

14

PAYS DE
**LANDERNEAU
DAOULAS**



Festival Clair de Lune
10^e édition

16

Édito



Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur entourés des vôtres.

La pandémie de covid bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen.

En termes de travaux structurants, l'itinéraire doux entre le bourg et Runhuel est maintenant disponible pour des usages piétons et vélos. Dès le début de la nouvelle année, le projet de réhabilitation du « studio 211 » va démarrer. Durant la période de travaux, les possibilités de stationnement seront modifiées et une prudence accrue sera nécessaire lors de la circulation sur la place du bourg.

Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Actions Sociales se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Bloavez mad d'an oll !

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Plouédern
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
1^{er} trimestre 2022



Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12-13

Les neurosciences
au service
de la petite enfance !

CCPLD :
Dématérialisation
des actes d'urbanisme :
Mon guichet
Urb@nisme en un clic !

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :
Festival
Clair de Lune
10^e édition

16

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture.

Facebook mairie



Instagram mairie



QRcode mairie



La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 11 h 45
1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern - 02 98 20 82 65
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

TELETHON 2021 : le retour des animations

Le Téléthon du 3 et du 4 décembre 2021 a pu retrouver sa forme habituelle. Bénévoles et habitants étaient heureux de se retrouver, après une édition 2020 mise entre parenthèse à cause de la crise sanitaire.

Tout a commencé le vendredi avec les enfants de l'école qui, protocole oblige, ont fait leur course d'endurance par classe.

Le samedi dès 13 h 45, accompagné par les accordéons diatonik, une centaine de participants ont pris le départ pour une rando cyclo de 30 km et une marche de 5 ou 9 km.

Diverses manifestations étaient proposées dans la salle Steredenn et la salle des sports.

Création de carte de vœux, tombola, crêpes, boissons, compositions florales, exposition d'aéromodélisme.

Toutes les compositions florales (plus d'une centaine) et toutes les crêpes ont trouvé preneur (160 L de pâte à crêpes). Encore merci à tous les bénévoles pour leur implication.

Des démonstrations de GRS et de Boxe Thaï ont animé l'après-midi dans la salle Steredenn tandis que dans la salle de sport une initiation au tir à l'arc était proposée. Nouveauté cette année, des jeux bretons en bois étaient mis à disposition et nombreux sont ceux qui les ont essayés.

Cette édition 2021 malgré une crise sanitaire toujours présente a été un succès et 4 462,70 € ont été récoltés. Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce rassemblement et à ceux qui dans l'année participeront au téléthon à travers leurs animations.



CCAS : LES AÎNÉS À L'HONNEUR

Le samedi 6 novembre dernier, le CCAS de la commune et les élus ont invité les personnes de plus de 70 ans à participer au traditionnel repas des aînés dans la salle Neptune du complexe Steredenn. 127 personnes ont répondu présentes au repas préparé et servi par le restaurant GAC de Kériel.



Mme Le Roux Madeleine et M. Moalic Hervé, les doyens de l'assemblée, entourés de M. le Maire Bernard Goalec, des élus et des membres du CCAS.

Ce repas a permis de partager un moment de convivialité fortement apprécié après une année 2020 où il ne nous avait pas été permis de nous réunir compte tenu du contexte sanitaire.

Ce moment a été bien évidemment l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de la commune qui sont Mme Céline Messenger, âgée de 99 ans et M. Guermeur Charles âgé de 96 ans qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu être présents avec nous pendant le repas. Aussi, en leur absence, nous remercions les doyens du repas qui ont accepté de poser avec nous sur la photo, Mme Le Roux Madeleine 89 ans et M. Moalic Hervé 91 ans.

Le repas a été l'occasion pour le Maire et son adjointe Carine Nowak d'évoquer le projet de construction de logements adaptés aux aînés avec possibilité de services sur place. À cet effet, les aînés de la commune sont invités à faire remonter leurs besoins en mairie.

Les personnes de plus de 80 ans, qui n'ont pas pu se déplacer, ont reçu un panier garni le samedi 18 décembre 2021.

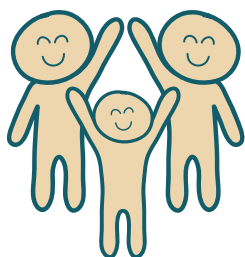
BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Plouédern vous accueille :

- Le mardi de 19 h 30 à 20 h 30
- Le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
- Le samedi de 10 h à 12 h

L'abonnement est de 12 € par an et par famille et vous donne la possibilité d'emprunter 18 livres (1 mois), 2 DVD (2 semaines) et 3 CD (2 semaines).

Bibliothèque Ti Mat Da Lenn
49 rue de la Mairie - 02 98 20 90 71
bibliotheque.plouedern@gmail.com
www.bibliotheque-plouedern.fr



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU CCAS DE LANDERNEAU RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'épicerie est un lieu d'approvisionnement temporaire en denrées alimentaires, produits d'entretien et produits d'hygiène.

C'est aussi un lieu, destiné à prévenir et lutter contre les exclusions, recréer du lien, écouter, accompagner.

Elle est ouverte, sur conditions, aux personnes en difficulté des communes de Landerneau, Plouédern, la Martyre, Tréflévénez, Ploudiry, La Roche Maurice, Pen-cran.

Le rôle des bénévoles est de soutenir l'équipe en aidant aux collectes, au tri et au stockage des denrées et à l'accueil des bénéficiaires. Un temps d'essai et un accompagnement sont prévus ainsi que la signature d'une charte du bénévole.

Vous voulez vous impliquer dans l'épicerie solidaire ?
appelez le 02 98 21 33 57 ou transmettez un mail à epicerie@mairie-landerneau.fr

AMADEUS AIDES ET SOINS

L'association AMADEUS Aide et Soins est une association loi 1901. Depuis plusieurs années, une équipe de bénévoles se mobilise afin de proposer des après-midi récréatifs sur le secteur de Landerneau et son territoire. La crise sanitaire a imposé un arrêt des actions sur l'année 2020 et 2021. À la demande des personnes adhérentes à l'association, quelques bénévoles souhaitent reprendre les actions et recherchent des personnes souhaitant investir un peu de temps.

Les objectifs sont les suivants :

- Permettre de rompre l'isolement
- Favoriser le lien social

Comment ?

Participer à l'organisation des temps forts de l'association (goûter, repas festif...).

Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social par l'organisation d'actions simples peuvent vous intéresser ? Vous avez un peu de temps pour du bénévolat ?

Contactez l'association si vous souhaitez rejoindre le réseau de bénévoles au service d'une belle cause.

Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet, tel : 02 98 21 06 72

PERMANENCE AMADEUS AIDES ET SOINS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern, tel : 02 98 20 97 66

Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet

Tél. : 02 98 21 06 72

OPÉRATION SAPIN MALIN



Le broyage des sapins est prévu
le samedi 15 janvier 2022 de 10 h à 12 h 30,
parking de la salle polyvalente Steredenn.

Les sapins devront être dépourvus de pied (même en bois), socle, pièce en métal (clous, vis...), et de sac à sapin.

Ne pas oublier d'apporter un sac pour récupérer le broyat.

Possibilité de déposer les sapins à partir du vendredi 7 janvier dans l'espace de stockage prévu sur le parking de Steredenn et ce jusqu'au samedi 15 janvier (matin).

CHIENS ERRANTS

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que ces derniers doivent être attachés ou enfermés afin d'éviter toute divagation sur le domaine public.

Une amende est encourue en cas de capture en état de divagation.

ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern.

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé **au stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 7 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 26 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 17 - votants : 18.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARALT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, TANGUY, BLONS.

Absents et excusés : Mme CASU (pouvoir à M. GOALEC), Mme MAUBIAN, M. AVETAND et M. STERN.

Secrétaire de séance : Mme Éliane PÉRON.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 12 octobre 2021
2. Engagement du quart des dépenses d'investissement pour 2022
3. Convention de délégation de gestion des eaux pluviales
4. Convention Lab & Compagnie
5. Convention label écoles numériques
6. Tarifs communaux pour 2022
7. Subvention Téléthon
8. Règlement du cimetière
9. Demande de subvention pour un quai bus auprès de la Région Bretagne
10. Recrutement Secrétaire Général
11. Indemnité pour congés non pris par un fonctionnaire
12. Questions diverses.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

ENGAGEMENT DU QUART DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2022

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée de la possibilité d'engager $\frac{1}{4}$ des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent dans l'attente du vote du budget primitif 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à cet engagement afin de financer les investissements qui s'avèrent nécessaires. Considérant le montant des crédits d'investissement 2021 de 1.125.291 €, le montant des dépenses pouvant être engagées est de 281.322 €.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE LA COMPÉTENCE GEPLU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle la définition de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines et précise également que le 17 septembre dernier, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas a validé le transfert de la compétence GEPLU et que 12 octobre dernier, notre Commune a approuvé le transfert de cette compétence vers la Communauté.

Afin de garantir une continuité de service, il est nécessaire de mettre en place, avant le transfert effectif, une convention de délégation régissant le fonctionnement, afin que le service soit opérationnel dès la date exécutoire de l'arrêté préfectoral.

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, approuve le projet de convention cadre de délégation de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines entre la CCPLD et Plouédern.

CONVENTION ANIMAUX ERRANTS LAB & COMPAGNIE

M. Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire, rappelle à l'assemblée qu'afin de répondre aux soucis rencontrés par les chiens et chats errants sur la commune, il avait été signé une convention avec l'entreprise Lab & Compagnie de LA MARTYRE. Il précise également que la nouvelle convention, signée pour 2019/2020, a répondu pleinement aux attentes de la commune.

Il est proposé de renouveler cette convention, pour un montant annuel de cotisation de 0,55 € HT par habitant, soit 1.945,68 € TTC / an.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à reconduire cette convention avec la société Lab & Compagnie.

CONVENTION LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES

M. Bernard GOALEC, Maire, présente au Conseil Municipal les principes de la convention « label écoles numériques » qui a été signée avec l'Etat pour l'achat de matériel informatique au profit de l'école St Edern de Plouédern. La commune a ainsi pu acheter 4.986,02 € de matériel, financés à 50 % par la convention label écoles numériques. Il propose que la commune cède, à l'école Saint Edern, le matériel afin que cette dernière puisse en disposer pleinement pour pouvoir l'entretenir et l'assurer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à céder, pour un montant de 1.246,50 €, le matériel acquis par la commune au profit de l'école St Edern de Plouédern.

SUBVENTION TÉLÉTHON 2021

M. Pascal QUEDEC, Adjoint aux Associations, informe les membres du conseil municipal que les associations de Plouédern se sont mobilisées lors du traditionnel week-end du Téléthon les 04 et 05 décembre et invite l'assemblée à se prononcer sur la traditionnelle subvention communale attribuée à cette occasion.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le versement de 600 € au profit du Téléthon 2021.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

M. Pascal QUEDEC, Adjoint aux Associations, informe le conseil municipal de la nécessaire révision du règlement du cimetière liée notamment à la mise en place de la facturation au m². Il invite l'assemblée à se prononcer sur le projet de règlement du cimetière qui a été transmis en pièce jointe avec la convocation à ce conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de règlement du cimetière qui lui a été présenté.

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2022

M. Pascal QUEDEC, Adjoint au Maire, présente au conseil les tarifs communaux, proposés par la commission « vie associative » pour l'année 2022. LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte les tarifs 2022 ci-dessous.

LOCATIONS STEREDENN	
Casse vaisselle (par objet)	1,00 €
PARTICULIERS ET ENTREPRISE DE LA COMMUNE	
Apéritif ensemble Steredenn	283,00 €
Apéritif salle Neptune	220,00 €
Apéritif salle Orion	67,00 €
Repas ensemble Steredenn	430,00 €
Repas salle Neptune	322,00 €
Repas salle Orion	110,00 €
Location autres salles (multi et club house)	112,00 €
ENTREPRISES COMMUNALES	
Réunion ensemble Steredenn	192,00 €
Réunion salle Neptune	110,00 €
Réunion salle Orion	56,00 €
Réunion salle Sirius	27,00 €
PARTICULIERS ET ENTREPRISES EXTÉRIEURS COMMUNE	
Apéritif ensemble Steredenn	440,00 €
Apéritif salle Neptune	350,00 €
Apéritif salle Orion	110,00 €
Repas ensemble Steredenn	680,00 €
Repas salle Neptune	510,00 €
Repas salle Orion	180,00 €
Réunion ensemble Steredenn	600,00 €
Réunion salle Neptune	340,00 €
Réunion salle Orion	170,00 €
Réunion salle Sirius	100,00 €
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES BUT LUCRATIF	
Ensemble Steredenn	915,00 €
SERVICES TECHNIQUES	
Tarif horaire tracteur ou tracto avec agent	88,00 €
Coût horaire agent	37,00 €
Terre végétale par m ³ (sans transport)	5,00 €
Location remorque	53,00 €
Hydrotube diamètre 300 au mètre linéaire posé	41,00 €

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION D'UN QUAI BUS À RUNHUEL

M. Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint à la voirie, informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter la Région pour les travaux d'aménagement d'un quai bus au lieu-dit Runhuel.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour cette demande de subvention.

LOCATION MATERIEL	
Location tables	2,50 €
Location chaises	0,70 €
Location bancs	1,20 €
BIBLIOTHEQUE	
Cartes bibliothèque	12,00 €
Pénalité pour dvd perdu	76,00 €
Pénalité retard Bibliothèque	5,00 €
Photocopies couleur et impressions	0,50 €
Carte postale	1,00 €
MAIRIE	
Photocopies noir	0,20 €
Photocopies couleur et impressions	0,50 €
Souricide raticide 4 sachets	1,00 €
Carte postale	1,00 €
Badges perdus	40,00 €
Caution clés sécurisées	100,00 €
CIMETIÈRE	
Case au colombarium ou mini concession	
Durée 5 ans	225,00 €
Durée 10 ans	500,00 €
Durée 15 ans	825,00 €
Concessions pour 15 ans prix au m ²	
Surface ≤ 3m ²	30,00 €
3 m ² < surface ≤ 5m ²	40,00 €
5 m ² < surface	50,00 €
Concessions pour 30 ans prix au m ²	
Surface ≤ 3m ²	70,00 €
3 m ² < surface ≤ 5m ²	95,00 €
5 m ² < surface	120,00 €
Autres prestations	
Caveau communal prix par jour	1,50 €

TRANSFORMATION DE L'EMPLOI DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN EMPLOI DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu du départ en retraite de l'actuelle Secrétaire Générale, il est proposé de réviser l'intitulé et le calibrage de cet emploi afin de tenir compte de l'accroissement de la population et des projets de développement de la commune. M. Bernard GOALEC

propose donc à l'assemblée la transformation du poste de Secrétaire Général en poste de DGS.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative aux grades d'Attaché à Attaché principal. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie A dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra, dans ce cas, justifier d'un diplôme de niveau 2 et d'une expérience professionnelle de trois ans minimum sur un poste similaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, adopte la proposition du Maire, modifie ainsi le tableau des emplois et inscrira au budget les crédits correspondants.

INDEMNITÉ POUR CONGÉS NON PRIS PAR UN FONCTIONNAIRE

M. Bernard GOALEC, Maire, présente au Conseil Municipal la possibilité d'indemniser des congés payés non

pris à un agent avant la fin de sa relation de travail avec la commune parce qu'il aurait été malade ou car la collectivité n'aurait pas pu les lui faire prendre tous avant son départ.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le paiement des congés payés non pris pour les raisons exposées à un fonctionnaire en cas de départ de la collectivité.

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les travaux de la RD29 phases 1 et 2
- DPU renforcé en collaboration avec Landerneau
- Calendrier des événements de fin d'année

Infos pratiques

LISTE ÉLECTORALE

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02, téléchargeable sur internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le télé service proposé par service-public.fr

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

RECENSEMENT DES JEUNES

RCO : Recensement Citoyen Obligatoire

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés aux mois de janvier et février 2006.

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Amalya RIOU, 1 lieu-dit Léavéan
- Aël TESSON, 11 rue Vauban
- Arkan SALAÛN, 11 rue Henri Grouès
- Lorenzo LEQUEUX, 14 rue Izar
- Arthur SIMONIN FAUCON, 142 bis route du Pont
- Tonata LAGIKULA, 2 Kerveleoc

Décès

- Sébastien LOISON, 6 rue des Bois, 45 ans
- Jean LAMOUR, 1 Quinquis Marc, 80 ans
- André GODEC, 15 route de Kériel, 93 ans

URBANISME

Permis de construire accordés

- Mme BERGOT Claudie : construction d'une maison individuelle, 5 rue Izar
- Mme BEYOU Marion et M. LE BRIS Arnaud : extension de l'habitation, 18 Beg Avel
- SARL MARY : construction d'un bâtiment industriel, 69 rue Ar Men, ZAE St Eloi Nord
- STÉ MORVAN VIANDES : construction d'un atelier de découpes, 57 rue Kéréon, ZAE St Alar
- SCI HEPA : construction de deux maisons individuelles, 17 et 19 rue Merez
- M. QUELLEC Sébastien, construction d'un garage, 9 route de Kériel
- Mme BRIOLAIS Aurélie et M. QUEGUINER Vincent : construction d'une maison individuelle, 13 rue Merez

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration préalable en Mairie.

Communauté chrétienne locale Aber-Morbic

La communauté chrétienne locale Aber Morbic renoue avec son traditionnel Kig Ha Farz, le **dimanche 6 février 2022** à partir de 12 h 00 sur place (si les conditions sanitaires le permettent), à partir de 11 h 45 pour les plats à emporter (n'oubliez pas vos récipients), salle Steredenn à Plouédern.



Uniquement sur réservation (nombre de places limitées en salle).

- par téléphone : entre le 3 et le 20 janvier (de 17 h à 19 h)

Jeannine Roussel 02 98 85 15 19

Marguerite Bergot 02 98 21 69 57

- par mail : tanne.dominique@orange.fr

Mesures sanitaires en vigueur (Pass sanitaire + masque)

Nous vous remercions de votre compréhension, nous serons heureux de vous accueillir.

UNC Anciens combattants



En ce jeudi 11 novembre, c'est sous le soleil que s'est déroulée la cérémonie commémorative de l'armistice de la Grande Guerre et d'hommage à tous les morts pour la France.

Après la levée des couleurs, le Maire, les élus, les membres de la section locale de l'Union Nationale des Combattants, les porte-drapeaux, les nombreuses personnes de la commune se sont rassemblées devant le monument aux morts pour honorer le devoir de mémoire. Après le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, la minute de silence, l'hymne national, le Maire, Bernard GOALEC, a lu le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des anciens combattants, puis le président Yvon MARZIN, celui du président national de l'UNC.

A l'issue de la cérémonie, le repas de l'association servi au restaurant de Kériel, qui a réuni trente-trois personnes, a clos cette journée solennelle et conviviale.

Amicale Cyclotouriste



L'assemblée générale du club s'est déroulée fin novembre. Une nouvelle équipe sous la présidence de Thierry Le Bars se prépare pour aborder avec enthousiasme cette nouvelle saison. À n'en pas douter, 2022 sera une année de transition et les cyclos locaux piaffent déjà d'impatience de participer aux randonnées ou brevets des clubs voisins.

Une fois encore, marcheurs et cyclos ont répondu présents lors du Téléthon du 4 décembre dernier en participant à l'opération « vos kilomètres valent des euros ». En période d'hiver, les départs sont maintenus à 9 h 00. Il est possible de rouler aussi les mercredis et vendredis matin.

Consulter nos parcours sur le site : www.acplouedernroute.sitew.fr

Dates à retenir :

Samedi 15 janvier, la galette des rois à la salle Orion.

Dimanche 6 mars, la rando-marche de l'Amicale Cyclotouriste.

Thaï Boxing Club de l'Elorn



Le samedi 20 novembre, le Thaï Boxing Club de l'Elorn participait aux championnats amateurs de muay thai organisés à Brest.

Remarquable performance pour Robens Simon et Noéline Fortia qui après 1/4 de finale puis 1/2 finale ont vaillamment réussi à se qualifier pour les finales certes perdues, mais avec beaucoup d'engagement face à des adversaires bien plus expérimentés.

Une belle première compétition pour tous les deux sachant qu'ils ne sont en catégorie senior que depuis septembre.

L'association évolue également avec la formation prochaine de Philippe Fortia au brevet de moniteur fédéral qui viendra renforcer l'encadrement des pratiquants et les valeurs du club.

Renseignements : 06 51 81 69 90

Théâtre Trou de Mémoire

Nous tournons la page 2021, et nous voici en 2022, Jacky nous a concocté une pièce émouvante (et humoristique), Marie-Pierre nous coache pour que nous soyons au top. Nous travaillons sérieusement sans nous prendre au sérieux pour vous offrir un spectacle divertissant pour les petits et les grands. Rendez-vous salle Neptune (ensemble Steredenn) :

Samedi 5 mars à 20 h 30
Dimanche 6 mars à 14 h 30

Venez en famille nous applaudir, nous jouerons pour Leucémie Espoir.

Dans le prochain Kelou, nous vous transmettrons nos dates de représentations à l'extérieur.

N'oublions pas la troupe enfants, coachée par Eric, tous les mercredis, 12 jeunes travaillent pour vous présenter leur pièce (date à fixer).



Association Treizerien Landerneau

L'association TREIZERIEN, adossée au secteur 13 de psychiatrie générale, est une association d'aide à la santé mentale qui vise à faciliter les soins et les actions de prévention et de réhabilitation psychosociale.

À ce jour, nous sommes confrontés à la problématique d'accès au logement. La précarité grandissante et l'appauvrissement du parc locatif, accentué par la situation sanitaire, ont creusé encore plus le fossé de l'exclusion pour les personnes en souffrance psychique.

L'opportunité d'acquérir une propriété vient de se présenter et l'association a signé un compromis de vente (sous condition suspensive). C'est une maison qui nous permettrait d'accueillir 6 locataires ainsi que des ateliers thérapeutiques. Elle s'inscrit dans l'offre de l'association de se soigner en participant à l'organisation de son quotidien et en favorisant la prise de responsabilité et l'entraide. La dynamique qui y sera travaillée s'opposera aux principaux effets sociaux de la maladie : isolement, repli sur soi, exclusion sociale, marginalisation, et permettra le développement de la pair-aidance, une déstigmatisation et un soutien aux familles.

Les banques ont répondu favorablement à notre projet, sous condition d'un apport initial. C'est pourquoi nous sollicitons votre soutien et votre générosité pour nous aider à réaliser ce beau projet. L'association, riche de 30 ans d'expérience, se montrera à la hauteur de votre accompagnement pour assurer la pérennité de celui-ci.

<https://www.leetchi.com/c/maison-communautaire>
 49 rue de la Fontaine blanche, Landerneau
 Tel : 02 98 21 80 40
association.treizerien29@gmail.com - www.treizerien.fr

Comité de Jumelage

En ce début d'année, le Comité de Jumelage vous transmet ses meilleurs vœux pour 2022. Notre association reprend ses activités.



Nous organisons un loto le **dimanche 20 février**, salle Steredenn à 13 h 30.

Il sera animé par Malou de Brest.

PLOUEDERN
Le Dimanche 20 février 2022
Salle Stéredenn

Animé par Malou de Brest

4000€ de lots

Lots non déterminés à ce jour

Buvette / Gâteaux sur place

Organisé par le Comité Jumelage

Le **dimanche 27 mars**, une après-midi récréative est prévue, salle Steredenn à 15 h.

Le spectacle, présenté par Monique Castel et Serge Brad (2 fois 45 minutes), cible les enfants de moins de 7 ans, accompagnés de leurs familles. Vous passerez, c'est sûr, un agréable moment.

D'autre part, nous attendons avec impatience, après une longue absence, la venue de nos amis St Jeantais en juin prochain. Le programme prévu en 2020 reste d'actualité pour 2022, à savoir un séjour de 3 jours à Belle-Île-en-Mer.

Toutes les personnes souhaitant se joindre à nous sont les bienvenues.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Personnes à contacter : Marie-Hélène Moalic tél : 06 29 68 58 77 ou Annick Le Guillou tél : 06 23 33 01 37

Amicale de Loisirs

Notre assemblée générale ordinaire est fixée au **samedi 29 janvier** à 11 h à la salle Steredenn, suivie d'un repas qui sera servi vers 12 h 30.

Présence à confirmer pour l'assemblée générale avant le 18 janvier auprès de :

- Marie-Pierre Abjean : 02 98 21 42 04
- Marie-Renée Castrec : 02 98 85 33 42
- André Marrec : 02 98 21 63 41

Tennis Club Plouédern



Le club de tennis de Plouédern poursuit ses actions en faveur de ses licenciés, qu'il s'agisse des plus jeunes ou des seniors, tous réunis par la passion de la balle jaune !

Ainsi, le club propose des stages à destination des jeunes pratiquants durant les vacances scolaires, ce fut le cas début novembre 2021.

L'occasion est alors idéale pour s'approprier les gestes techniques, adopter les bons appuis et s'entraîner sous l'œil bienveillant du coach !

Les faire progresser, leur donner goût à la compétition, cultiver le plaisir du jeu sont autant d'ambitions qui nous guident à l'heure de former les talents de demain.

Parallèlement à l'apprentissage du tennis chez nos plus jeunes adhérents, les championnats par équipes senior messieurs et dames, débutés en novembre dernier, se poursuivent dans la bonne humeur avec l'envie, immuable, de porter haut les couleurs du club !

Rappelons que quatre équipes hommes et une équipe femmes sont engagées et composées aussi bien de fidèles joueurs et joueuses comme de nouveaux compétiteurs, déjà au rendez-vous !

Enfin, dans l'optique de permettre aux passionnés de se retrouver en toute convivialité hors des courts de tennis, le club a organisé un repas avant les fêtes de fin d'année, une formidable opportunité pour échanger sur la vie du club et les différents évènements à venir.

Contact : tcplouedern@fft.fr

Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU
06 89 68 15 29

dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Martine MEUDEC - 06 32 75 90 36
martine.meudec-senant@hotmail.com

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

Calendrier des manifestations



- Samedi 8 janvier :
Collecte de journaux,
portail de l'école maternelle,
organisée par l'APEL de l'école St Edern
- Samedi 22 janvier :
Repas crêpes,
salle Steredenn,
organisé par l'APEL de l'école St Edern
- Samedi 5 février :
Collecte de journaux,
portail de l'école maternelle,
organisée par l'APEL de l'école St Edern
- Dimanche 6 février :
Repas Kig Ha Farz,
salle Steredenn, organisé par la Paroisse
- Dimanche 20 février :
Loto,
salle Steredenn, organisé par le Comité de Jumelage
- Dimanche 27 février :
Défilé de mode,
salle Steredenn, organisé par Frip'Event,
partenaire du Tri Porteur
- Samedi 5 mars :
Collecte de journaux,
portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de
l'école St Edern
- Samedi 5 et dimanche 6 mars :
Représentations théâtrales,
salle Steredenn, organisées par Trou de Mémoire
- Dimanche 6 mars :
Randonnée cyclo et pédestre,
organisée par l'Amicale Cyclotouriste
- **Mini gala**, salle de sports,
organisé par la GR Plouédern
- Samedi 12 mars :
Loto,
salle Steredenn, organisé par l'Etoile St Edern
- Samedi 26 mars :
Soirée carnaval,
salle Steredenn, organisée par les Étoiles de Plouédern
- Dimanche 27 mars :
Après-midi récréatif,
organisée par le Comité de Jumelage

Association à l'honneur

Frip'Event, un projet engagé

Frip'Event c'est quoi ?

Nous sommes l'équipe Frip'Event, partenaire de l'association plouédernéenne Le Tri Porteur.

Un projet tuteuré créé par Gladys, Lisa, Romane et Elisa, 4 étudiantes en DUT GACO à l'IUT de Morlaix.

Qu'est-ce que GACO ? Autrement dit, Gestion Administrative et Commerciale des Organisations, cette formation professionnalisante nous permet d'acquérir des compétences variées en gestion de projet.

Notre objectif ? Nous souhaitons, à travers notre projet tuteuré, sensibiliser et valoriser la mode de seconde main par le biais d'actions de communication et événementielle. Nous voulons vous faire découvrir les alternatives à la fast fashion pour préserver notre planète et se créer des looks uniques et au goût du jour.

Pour cela, rejoignez-nous sur notre compte instagram @fripevent pour suivre nos actions et connaître l'avancée du projet.



Lisa, Romane, Gladys et Elisa, 4 étudiantes en DUT GACO à l'IUT de Morlaix.



De plus, **un événement est prévu le 27 février 2022.**
Au rendez-vous : un défilé de mode avec des tenues 100% seconde main.

Alors restez connectés !

Présentation du Tri Porteur

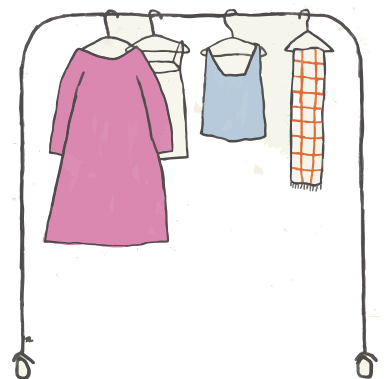
Comme vous devez déjà le savoir, le Tri Porteur est une recyclerie qui remet dans le circuit de consommation des objets dont le particulier souhaite se débarrasser. L'association fonctionne sur un processus dans lequel les usagers peuvent déposer des affaires à destination des acheteurs, pour le bien social et environnemental.

Cette recyclerie, basée à Plouédern, a pour enjeu de valoriser la seconde main. Elle s'oriente ainsi vers les domaines de l'environnement et du social. À travers diverses actions, le Tri Porteur s'engage à devenir un acteur local dans l'air du temps.

Vous nous avez peut-être déjà croisées...

Nous avons organisé un défilé de mode de seconde main réunissant une vingtaine de bénévoles lors de l'événement "Les défis Vert Demain" qui a eu lieu le 9 octobre dernier au Family à Landerneau. La journée s'est déroulée aux côtés de l'association Le Tri Porteur, elle-même invitée par l'association Vert Demain.

Cette dernière est engagée sur les problématiques écologiques auxquelles nous faisons face.



Nous vous attendons nombreux
le 27 février 2022,
salle Steredenn sur le tapis rouge !

N'hésitez pas à nous contacter par mail
avec frip.event@gmail.com, au 06 82 43 53 67
ou sur Instagram @fripevent

Les neurosciences au service de la petite enfance !



Les savoirs scientifiques nous permettent aujourd'hui de mieux comprendre l'enfant : ils mettent en avant les choses que l'enfant ne peut pas faire ou comprendre car son cerveau est encore immature.

Ces nouvelles connaissances nous amènent donc à réinventer nos pratiques de professionnels pour accompagner les enfants, en tenant compte de ces avancées scientifiques.

Le cerveau, comment est-il fait ?

Le cerveau de l'être humain est constitué de 3 zones :

- *le cerveau reptilien* (dit aussi « archaïque »), centre de nos comportements primaires (instincts de survie...) et de notre contrôle moteur (respiration, digestion...),
- *le cerveau limbique* (dit aussi « émotionnel »), qui permet de mémoriser et ressentir les émotions,
- *le néocortex* (dit aussi « cerveau supérieur »), siège du raisonnement, qui intervient dans les fonctions cognitives supérieures : la conscience, l'imagination, la réflexion...

Chez l'enfant, le cerveau reptilien et le cerveau limbique dominant en grande partie ses comportements.

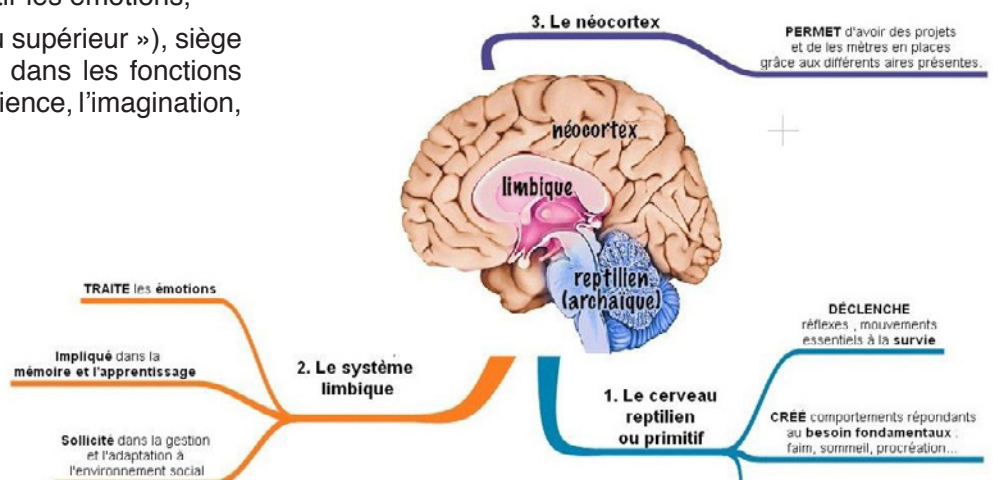
L'enfant ressent avec intensité les émotions : il est traversé par des peurs extrêmes, des colères terribles, des jalousies

intenses, de véritables angoisses, de très grands chagrins. Cela le fait réagir instinctivement lorsqu'il se sent en danger ou lorsque ses besoins profonds ne sont pas satisfaits.

Une partie du néocortex est totalement immature. Les cerveaux reptilien et limbique vont gouverner ses réactions, et notamment les instincts de défense comme la colère. Ce n'est que vers 5-6 ans, avec la maturation du néocortex et des circuits neuronaux le reliant au cerveau émotionnel, que l'enfant parviendra petit à petit à réguler ses émotions. Le néocortex ne sera pleinement actif que vers l'âge de 20 ans !

Dans le cerveau limbique se trouve l'amygdale. L'amygdale qui est le centre de la peur, est parfaitement mature dès la naissance, alors que les structures cérébrales capables de la freiner sont peu fonctionnelles. Elle a pour objectif d'assurer la sécurité de l'enfant.

L'enfant ressent donc la peur avec beaucoup plus d'intensité que l'adulte. Et sous l'emprise de la peur et de l'insécurité, le cerveau de l'enfant sécrète des molécules de stress (cortisol, adrénaline), très toxiques pour son développement. Pressions, menaces, chantages, punitions corporelles, humiliations... provoquent ainsi des altérations importantes du néocortex et peuvent même entraîner la destruction de neurones. Il est important dans ces moments-là que l'adulte rassure l'enfant, avec des mots, un câlin, ...



C'EST PAS MOI, C'EST MON CERVEAU. JE SUIS PROGRAMMÉ POUR PATAUGER DANS LES FLAQUES D'EAU, OU PLUS EXACTEMENT POUR TESTER LE PRINCIPE DE RÉFLEXION ET DE DISPERSION DES SURFACES LISSES!

expérimente les lois physiques élémentaires



C'est bien la synchronie temporelle, émotionnelle et l'ajustement de l'adulte (plus simplement la bienveillance et l'empathie) qui permettent la construction et la connexion des neurones.

En effet, cette synchronie permet de faire mûrir les circuits cérébraux vers le cerveau supérieur qui progressivement va permettre à l'enfant de mieux gérer ses émotions.

Les interactions positives et la libre exploration du monde donnent à l'enfant l'étayage nécessaire pour construire son intelligence.

Et concrètement ?

Le jeune enfant a besoin de vivre des relations chaleureuses, constantes et prévisibles pour développer sa confiance en lui et s'épanouir.

L'environnement joue un rôle clé dans l'acquisition de ce sentiment de sécurité, et nous veillons à ce qu'il favorise de nombreuses explorations et augmente les capacités d'apprentissage de l'enfant.

L'enfant apprend dans l'action et par la répétition. Nous offrons la liberté dans les découvertes, les expérimentations, et visons à l'éveiller au désir d'agir et curiosité de découvrir.

L'enfant devient acteur de son développement.

Il essaie de comprendre son environnement, par exemple quand il fait tomber sa cuillère de la chaise haute pour comprendre la gravité et dans quelle mesure la cuillère tombe ou pas. Il ne teste pas l'adulte, comme nous pouvons facilement le penser. Il a besoin de répéter plusieurs fois ses tests pour vérifier ses hypothèses.

Nous respectons le stade de développement moteur des enfants dans le choix de l'activité. Par exemple :

nous n'installons pas un enfant sur un toboggan s'il ne le fait pas par lui-même. Ainsi, nous ne générons pas de situation de stress, pas de sécrétion de cortisol trop élevée et nous favorisons l'apprentissage.

Nous accueillons les émotions, comme par exemple, quand un enfant tombe sans gravité, nous reconnaissons et nommons sa potentielle douleur ou sa peur. Ainsi, nous favorisons l'apaisement de la tempête émotionnelle dans son cerveau limbique et nous favorisons les 1^{res} connexions entre son cortex préfrontal et son cerveau limbique.

Puisque nous savons que le système cérébral de l'enfant est immature nous considérons à sa juste valeur la réaction de l'enfant même si nous la trouvons intense, face à la frustration.

Vous souhaitez aller plus loin ?

- Lumière des neurosciences / C. Gueguen
- Le cerveau de votre enfant – Siegel Daniel J.
- Mieux comprendre bébé / B. Cyrulnik
- Les vidéos « Dis-moi », par le collectif ensemble pour l'éducation

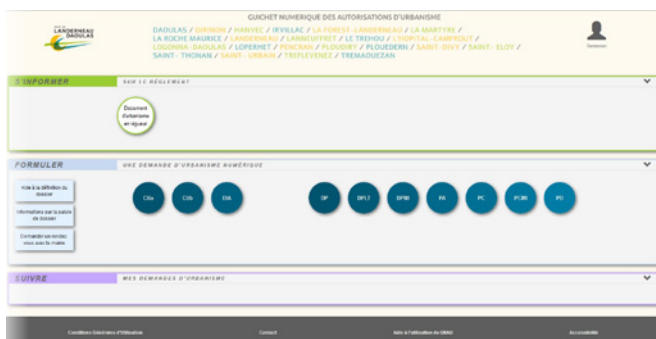
Article écrit par Magali Le Calvez
Directrice de la Maison de l'Enfance « Ti Labousig »

Pour les inscriptions pour les accueils en halte-garderie se présenter directement à la crèche, place de la Mairie.

<https://inscription.creche-attitude.fr/>
Tel : 09 65 37 20 04

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME : Mon guichet Urb@nisme en un clic !

Dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, effective partout en France le 1er janvier prochain, les communes du Pays de Landerneau-Daoulas sont en ordre de marche. Un guichet numérique unique, **Mon guichet Urb@nisme en un clic !** sera bientôt accessible depuis le site internet de la commune ou depuis celui de la Communauté de communes.



À compter du **1er janvier 2022**, toutes les communes ont l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pourront bientôt être déposées sur une plateforme numérique en quelques clics ! Une évolution majeure qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Ce guichet numérique unique sera l'outil d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme qui permettra aux usagers de déposer leurs demandes d'urba-

nisme en ligne, directement depuis le site internet de la commune du projet ou depuis celle de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Ils pourront également suivre l'examen de leur demande.

Cette vaste opération de dématérialisation simplifiera les démarches des usagers et améliorera le traitement des demandes par les services des collectivités (guichet unique, centres instructeurs, services consultables) pour plus de réactivité, de simplicité et de souplesse. Elle permettra de rendre accessible ce service public sept jours sur sept et de faire gagner du temps aux usagers dans leurs démarches. Une démarche qui a aussi le mérite d'être plus respectueuse de l'environnement.

Plus besoin d'imprimer ses demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de se déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant sa demande de permis de construire en ligne, on fait des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

La dématérialisation sera la solution à privilégier, mais il sera toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, ce qui nécessitera, pour la mairie, de numériser le dossier afin de le transmettre au service.

L'ouverture de **Mon guichet Urb@nisme en un clic !** au public aura lieu le 1er janvier 2022.

Les services de la commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

LA POSTE VOUS INFORME

Afin de faciliter et d'assurer une bonne distribution du courrier, il serait souhaitable, pour faciliter et assurer une bonne distribution du courrier, de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

56, rue Hervé de Guébriant - Landerneau
Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ
Pour les inscriptions pour les accueils en halte-garderie se présenter directement à la crèche, place de la Mairie.
<https://inscription.creche-attitude.fr/>
Tél. : 09 65 37 20 04

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratif ou social, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhomme à Landerneau.
Contact : 02 98 85 95 57

MSA

Une assistante sociale de la MSA tient une permanence le mardi de 9 h 00 à 12 h 00, sauf le 1^{er} mardi du mois à la MSA de Landerneau. Contact : 02 98 85 79 87

DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) du lundi au samedi De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermeture les dimanches et jours fériés

Déchets verts : accès libre - Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZI Saint Eloi - 11 rue des Gléan - 29800 PLOUEDERN
Tel : 06.06.41.39.48

Courriel: contact@letriporteur.bzh

Facebook: <https://www.facebook.com/recyclerieletriporteur>
Site officiel : <https://le-tri-porteur.wixsite.com/letriporteur>

- **Espace de vente** ouvert le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.
- **Dépôts des dons** possibles le mercredi 10 h 00-12 h 00 / 14 h 00-16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.

Vous pouvez aussi déposer vos dons dans leur local à la déchetterie de Plouédern toute proche.

La vente à emporter 7j/7 :

<https://www.rebelote.co/29/recyclerie-le-tri-porteur/produits>

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h) - Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

Protection contre le gel

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) lui seront facturés.

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

- Sans rendez-vous : tous les matins du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 30,
- Uniquement sur rendez-vous les après-midis des lundi, mardi et jeudi,
- Fermeture de l'accès au public les après-midis des mercredi et vendredi.

La finalisation de la fin du numéraire dans les Centres des Finances Publiques (CFP) intervient depuis le 1^{er} septembre.

Pour les usagers qui souhaitent régler en carte bancaire, ils pourront toujours le faire auprès de l'accueil. Ceux qui voudraient payer en numéraire (dans la limite de 300 €), mais aussi par carte bancaire, ils pourront le faire auprès de certains buralistes.

Les buralistes les plus proches à Landerneau :

Café du Port, 46 Quai de Léon

Le Demi Lune Café, 5 Place des 4 Pompes

Le Gavroche, 6 rue de Brest

Le Saint Thomas, 2 Place St Thomas

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice

Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rdv, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Tél. : 06 81 89 62 40, marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 11 h 00.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 09 janvier : Trémaouézan
- Dimanche 23 janvier : Plouédern
- Dimanche 13 février : Trémaouézan
- Dimanche 27 février : Plouédern

Vous souhaitez recevoir le bulletin « infos de la paroisse », merci de transmettre votre mail à Nathalie, secrétaire, adresse mail : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau

Tél. : 02 98 85 00 82

DON DU SANG

Les dates prévues pour les collectes de sang :

- Lundi 31 janvier de 15 h 00 à 19 h 00
- Mardi 1^{er} février de 14 h 00 à 18 h 00
- Mercredi 02 et jeudi 03 février de 8 h 00 à 12 h 00

Halle St Erel, Landerneau

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

MAISON DE LA SANTÉ

Dr Laurence PINIER et Dr Erwin GUILCHER

(médecins généralistes)

4 bis route de Kériel

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi.

Consultations uniquement sur rendez-vous, sur Doctolib ou par téléphone au 02 98 20 96 51.

Festival Clair de Lune 10^e ÉDITION

Comme chaque année, la bibliothèque de Plouédern a participé au festival Clair de Lune du 20 au 30 octobre 2021.

Pour cette 10^e édition, dix partenaires étaient associés, dont les médiathèques de Plouédern, Landerneau et Dirinon, pour créer sur l'ensemble du territoire un évènement festif autour du livre, de la lecture et de la littérature jeunesse sur le thème des super-héros.

Retour en images sur les animations :



Le festival a débuté par les contes en pyjama. Andrée, Laurence et Sylvaine, bénévoles à la bibliothèque, ont raconté des histoires de super-héros aux enfants en pyjama, sans oublier les doudous !



Contes en pyjama.

Les enfants ont également pu assister au spectacle Toc, Toc, Toc de la compagnie rennaise Écoutez-Voir. La pétillante Françoise Arnould conçoit ses spectacles avec beaucoup d'humour et d'interactivités à partir d'albums de littérature jeunesse.



Florence Arnould de la Compagnie Écoutez-Voir

Les spectateurs ont découvert les aventures de Boucle de couleurs et de la famille Tortue avant de former une ronde autour d'un décor enchanteur.

Puis, petits et grands ont été enchantés lors de la représentation de Jack et le haricot magique. Isabelle Georgelin et Céline Martin, de la Troupe La Grande Carriole de Landerneau ont adapté au théâtre l'intemporel conte pour enfants.

Le spectacle tout en couleurs, musique et ombres chinoises, très sensoriel et rythmé, a séduit le public.

Emportés par l'énergie et la générosité des comédiennes, de nombreux enfants se sont volontiers associés

au joyeux bal qui clôturait le spectacle.



Jack et le haricot magique par la troupe La Grande Carriole

Enfin, les élèves des classes de petite section, grande section, CP, CE1 et CE2 ont rencontré l'auteur illustrateur Hervé Le Goff, le 30 novembre.

En maternelle, l'auteur a raconté une histoire avant de présenter ses techniques de dessins et de peinture aux enfants très attentifs. Les élèves de primaire ont mis en pratique ses conseils à travers un atelier.

Les enfants ont dessiné les personnages de la BD « Super-Super Renard » en apprenant les astuces pour reproduire les différents mouvements et expressions.

Merci à Hervé Le Goff pour ce moment riche en partage et découverte



Hervé Le Goff et les élèves de CE2.

Beaucoup de découvertes et de rencontres pour cette dixième édition qui a tenu ses promesses.

Les animations ont rencontré un franc succès
et la bibliothèque vous donne rendez-vous en octobre prochain !

Appel aux rédacteurs : Toute personne ayant le souhait de présenter un article ou soumettre une idée est invitée à prendre contact avec la Mairie. Merci d'avance pour votre collaboration.